La Pocatière

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 4-2014

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière, par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

QUE, lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 10 mars 2014, ledit conseil a adopté le règlement numéro 4-2014 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 000 000 $;

QUE le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a approuvé le règlement numéro 4-2014 en date du 22 avril 2014, pour un emprunt n'excédant pas 975 690 $;

QUE tout intéressé peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la Ville de La Pocatière;

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à La Pocatière ce 25 avril 2014.

Danielle Caron, OMA
Greffière